

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2020

Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
29	30						27	28	29	30	31		

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	418-775-6485, poste 2350
Employé municipal :	Marc-André Migneault	418-750-6485
Inspecteur en urbanisme :	Jean-Philippe Quimper	418-775-6485, poste 2353
Agent en milieu rural :	Benoit Lorrain-Cayer	418-775-8445, poste 2252 blorraincayer@mitis.qc.ca



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



NOVEMBRE 2020

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,
Directrice générale / sec. très.

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu le **lundi 2 novembre ainsi que le 7 décembre 2020** à 19h30.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la Municipalité au coût de 81.50\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

ENREGISTREMENT DE LICENCES POUR CHIENS.

Les documents relatifs à l'enregistrement de votre ou vos animaux de compagnie sont disponibles, ci-dessous. Merci de prendre connaissance des informations importantes suivantes:

- Le propriétaire d'un chien doit remplir un formulaire au coût de 25 \$ par chien et ce, au meilleur de sa connaissance;
- Le propriétaire peut acheminer son formulaire par courriel à : grandmetis@mitis.qc.ca ou par la poste;
- Le propriétaire peut y joindre des photos de son chien;
- Le paiement peut se faire par *Accès D Desjardins*, en argent comptant ou par chèque;

Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.

Outil de communication instantanée



Telmatik est un outil de communication permettant d'entrer en contact rapidement et efficacement avec la population grâce à un système d'alerte ou de notifications.

L'inscription se fait en deux claquements de doigts et la Municipalité pourra vous rejoindre de la manière qui vous conviendra le mieux (courriel, message texte ou vocal) et selon les sujets qui vous intéressent (urgences, travaux publics, loisirs, culture, etc.)

Les Formulaires sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

PRÉDICTION DES MARÉES – NOVEMBRE 2020

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
01	03 :18	3.3	09	02 :30	1.2	17	03 :12	3.7	25	04 :43	1.2
01	09 :10	0.8	09	08 :33	2.7	17	09 :03	0.4	25	10 :54	3.1
01	15 :28	3.8	09	14 :20	1.4	17	15 :25	4.4	25	17 :2	1.2
01	21 :49	0.6	09	20 :52	3.2	17	21 :55	0.1	25	23 :16	3.0
02	03 :51	3.3	10	03 :38	1.2	18	04 :01	3.5	26	05 :24	1.2
02	09 :39	0.8	10	09 :43	2.9	18	09 :48	0.6	26	11 :38	3.3
02	16 :00	3.9	10	15 :44	1.3	18	16 :13	4.2	26	17 :59	1.0
02	22 :23	0.7	10	22 :03	3.3	18	22 :47	0.4	27	00 :01	3.0
03	04 :25	3.2	11	04 :34	1.0	19	04 :52	3.2	27	06 :02	1.1
03	10 :10	0.8	11	10 :44	3.2	19	10 :35	0.8	27	12 :17	3.5
03	16 :34	3.8	11	16 :52	1.0	19	17 :06	3.9	27	18 :41	0.9
03	22 :58	0.7	11	23 :05	3.5	19	23 :44	0.6	28	00 :41	3.1
04	05 :01	3.1	12	05 :23	0.8	20	05 :46	3.0	28	06 :36	1.1
04	10 :42	0.9	12	11 :36	3.6	20	11 :26	1.0	28	12 :54	3.6
04	17 :09	3.7	12	17 :50	0.7	20	18 :03	3.7	28	19 :19	0.8
04	23 :36	0.9	12	23 :59	3.7	21	00 :48	0.9	29	01 :17	3.1
05	05 :40	2.9	13	06 :08	0.6	21	06 :44	2.8	29	07 :08	1.0
05	11 :18	1.0	13	12 :23	4.0	21	12 :27	1.2	29	13 :29	3.8
05	17 :47	3.6	13	18 :41	0.4	21	19 :05	3.4	29	19 :55	0.7
06	00 :19	1.0	14	00 8:	3.8	22	01 :56	1.1	30	01 :53	3.1
06	06 :24	2.8	14	06 :52	0.4	22	07 :50	2.7	30	07 :39	0.9
06	11 :59	1.2	14	13 :09	4.3	22	13 :40	1.3	30	14 :3	3.9
06	18 :31	3.4	14	19 :30	0.1	22	20 :10	3.2	30	20 :30	0.7
07	01 :11	1.1	15	01 :36	3.8	23	02 :59	1.2	01	02 :28	3.1
07	07 :17	2.7	15	07 :35	0.3	23	08 :58	2.7	01	08 :12	0.9
07	12 :50	1.4	15	13 :53	4.5	23	15 :02	1.4	01	14 :37	3.9
07	19 :27	3.3	15	20 :18	0.0	23	21 :17	3.0	01	21 :05	0.7
08	01 :16	1.2	16	02 :24	3.8	24	03 :55	1.2	02	03 :04	3.1
08	07 :20	2.6	16	08 :19	0.3	24	10 :01	2.9	02	08 :46	0.9
08	12 :57	1.4	16	14 :38	4.5	24	16 :14	1.3	02	15 :12	3.9
08	19 :36	3.2	16	21 :06	0.0	24	22 :21	3.0	02	21 :41	0.7



📌 Les plaisirs de la chasse, sans se contaminer!

Pendant la chasse, poursuivons nos efforts et chassons la COVID! Avant de partir, on s'informe sur les mesures à prendre pour éviter la propagation du virus même au camp de chasse!

Parce qu'on peut chasser et s'amuser ensemble tout en respectant les différentes consignes sanitaires! Voyez les différentes consignes au <https://bit.ly/31DdGZ4>

🧼💧 On se lave les mains avec du savon, sinon avec une solution à base d'alcool

👤👤👤 J'évite les rassemblements de plus de 10 personnes

🤧 On tousse ou éternue dans mes coudes

♂ --- ♀ Je maintiens une distanciation de 2 mètres

😷 On porte le masque dans le camp ou lorsque la distanciation de deux mètres n'est pas possible

🏕️ On apporte des tentes ou des roulottes pour éviter coucher plusieurs personnes dans un même endroit

☁️ On essaie de ne pas vous regrouper en-dedans, on reste le plus possible dehors pour être ensembles, le virus se propage moins bien quand l'air circule

TRAVAUX – INTERSECTION DU CHEMIN DE LA POINTE LEGGATT ET DE LA ROUTE 132

Nous vous avisons que des travaux visant à rendre l'intersection du chemin de la Pointe-Leggatt et de la route 132, plus sécuritaire, ainsi qu'à l'intersection nord de la route de l'Anse-des-Morts et de la route 132 seront effectués dans les semaines qui suivent.

Le Mot vert du mois – « Où vont nos déchets? »

Bonjour à vous,

Nous mettons nos déchets dans la poubelle puis celle-ci au chemin le jour de la collecte, arrêtant ainsi notre questionnement sur la gestion de nos déchets. Mais qu'arrive-t-il par la suite?

D'abord, le camion de collecte transporte nos déchets jusqu'à un site de transbordement situé à Mont-Joli. Les déchets sont alors transférés dans une remorque plus grosse afin de maximiser le transport vers un dernier repos au Lieu d'Enfouissement Technique (LET) de la Ville de Rivière-du-Loup situé à Cacouna, à 125 km.

Les plus vieux d'entre nous se souviennent des dépôts en tranchée et des dépotoirs où les déchets étaient enterrés sans égard à l'environnement. Tout a changé en 2008 avec l'arrivée d'un règlement interdisant ces « dompes » pour n'avoir que des LET, beaucoup plus écologique.

Un LET est aménagé en cellule d'enfouissement d'une durée de vie de 5 à 10 ans selon les quantités entrantes de matières. Une membrane étanche est installée au fond permettant ainsi de recueillir l'eau de lixiviat, c'est-à-dire l'eau ayant percolée à travers les déchets. Cette eau sera par la suite traitée dans la station de traitement des eaux de lixiviation avant un rejet respectant des normes environnementales très rigoureuses. Durant la vie active de la cellule, les matières sont déposées et recouvertes à chaque fin de journée afin d'éviter la dispersion et les vermines. En fin de vie, un recouvrement final est fait et des puits de captation des gaz sont installés afin de réduire l'impact des gaz à effet de serre issus de l'enfouissement des matières. Le Ministère de l'environnement régule fortement les LET. Pour cause, un suivi d'au moins 30 ans après la fermeture du site est obligatoire et une fiducie environnementale est requise!

Des chercheurs explorent déjà l'idée de rouvrir ces sites dans le futur afin d'y chercher le métal et les matières non décomposées pour recyclage. Malgré ça, il n'en est pas moins important d'en réduire les quantités enfouies car pour l'instant tout ça n'est qu'hypothèse pour nous reconforter.

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca
 Courriel: matresi@mitis.qc.ca
 Tél. : 418-775-8445, poste 1138

Changement d'heure au Québec



C'est dans la nuit du samedi 31 octobre au dimanche 1er novembre que le retour à l'heure normale se fera au Québec.

À 2h du matin, il faudra reculer l'horloge d'une heure. Il sera donc en réalité 1h.

Si la COVID-19 n'était pas venue gâcher nos plans, les partys d'Halloween auraient pu durer une heure de plus! Mais bon, au moins vous gagnerez une

heure de sommeil et il fera soleil (si les nuages se dispersent) quand vous vous lèverez.

Pourquoi change-t-on l'heure?

C'est en 1918, pendant la Première Guerre mondiale, que la Chambre des Communes du Canada adopta la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour dans le but d'économiser l'électricité et de maximiser l'utilisation de la période d'ensoleillement. Puis, en 2006, le Canada a adopté la Loi sur le temps légal visant à normaliser l'heure entre le Canada et les États-Unis qui venaient d'adopter l'Energy Policy Act of 2005 ayant pour but l'économie d'énergie dans une optique environnementale.

Donc, depuis 2007, la période d'application de l'heure avancée est plus longue de 4 ou 5 semaines puisque nous avançons maintenant l'heure le deuxième dimanche de mars (au lieu du premier dimanche d'avril) et que nous revenons à l'heure normale le premier dimanche de novembre (au lieu du dernier dimanche d'octobre).

On change l'heure; on vérifie les avertisseurs!

Avec la saison froide qui commence, le risque d'incendie augmente, car les équipements de chauffage en sont une cause majeure. Au moment de reculer l'heure, pour votre sécurité et celle de vos proches, veuillez également suivre ces étapes simples pour un hiver en sécurité :



Vérifiez vos avertisseurs.

- Changez les batteries et appuyez sur le bouton test. S'il s'agit de modèles avec piles au lithium, vous n'aurez pas à changer les batteries, mais appuyez tout de même sur le bouton test.
- Exposez l'avertisseur à de la fumée en tenant, à une distance raisonnable, de l'encens ou une chandelle que vous éteindrez. N'approchez pas la source de fumée trop près de l'appareil pour ne pas l'endommager, et gare au feu!

ATTENTION : Ne retirez jamais la batterie d'un avertisseur parce qu'il sonne trop fréquemment. Il est simplement trop près d'un four ou d'une salle de bain. Déplacez-le à un meilleur endroit ou munissez-vous d'un avertisseur à cellule photoélectrique.

ATTENTION : L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) — un gaz mortel. Si votre domicile dispose d'appareils fixes à combustion (ex.: poêle à bois, fournaise au mazout) ou d'un garage adjacent, procurez-vous les deux types d'avertisseurs.

Et peu importe le modèle, sa durée de vie est de 10 ans maximum!

Informations tirées du Ministère de la Sécurité publique du Québec et de la Croix-Rouge.

Vous avez des questions? Contactez-nous!

Korin Gagné et Cédric Bélanger
Service de sécurité incendie et civile, (418) 775-8445

SERVICES AUX AÎNÉS

Popotes Roulantes dans votre municipalité!

Le centre d'action bénévole de la Mitis ouvre le service de popote roulante à toutes les municipalités de la Mitis. La popote roulante est un service de livraison de repas à domicile à prix raisonnable, livré par des bénévoles. Le coût de chaque repas peut varier selon le lieu de votre résidence. La livraison des repas préparés se fera une fois par semaine, et couvrira l'ensemble des jours de la semaine. Le service s'adresse à toutes personnes vivant à domicile étant contrainte à une perte d'autonomie temporaire ou permanente et ne pouvant, pour des raisons exceptionnelles, subvenir à ses besoins alimentaires. Pour plus d'information n'hésitez pas à contactez le centre d'action bénévole au (418) 775-4144 poste 224.

VIVRE À SON DOMICILE EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC LE SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE GRATUIT PAIR.

Le centre d'action Bénévole offre aux personnes âgées vivant à domicile un service d'appel téléphonique automatisé PAIR. Ce service totalement gratuit vise à offrir une sécurité supplémentaire en effectuant un appel chaque jour à heure fixe. En cas de problème, le service génère une alerte au gestionnaire du système qui peut dès lors effectuer le suivi. Pour vous inscrire ou pour plus d'information veuillez communiquer avec le Centre d'action bénévole de la Mitis au (418) 775-4144 poste 224.

DEVENEZ BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE!



Joignez-vous à l'équipe d'intervention de la Mitis!

La Croix-Rouge aide les victimes de catastrophes, d'incendies et d'inondations. Ses bénévoles sont présents en tout temps pour apporter réconfort et chaleur humaine aux sinistrés.

En tant que bénévole Croix-Rouge, vous:

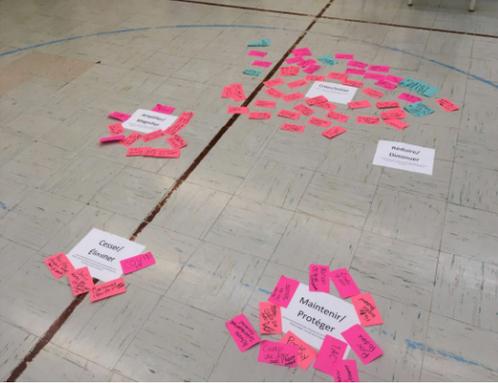
- > ferez partie d'une équipe spécialisée, dynamique et motivée
- > recevrez une formation reconnue en secourisme et en intervention d'urgence.



www.partenairescroixrouge.ca
1 844 540-5410

UN PLAN D'ACTION 15-35 ANS EN ROUTE DANS NOS MUNICIPALITÉS

Le 26 octobre dernier a eu lieu la première rencontre d'un tout nouveau comité intermunicipal : le comité de la stratégie jeunesse. Sur ce comité se retrouvent des résidents de 15 à 35 ans des municipalités de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et de Grand-Métis, ainsi que des conseillers, de la coordonnatrice en loisir intermunicipal ainsi que Renaud Bisson-Dion : agent de mobilisation jeunesse de la MRC de la Mitis. Le mandat de ce comité est de mettre en place un plan d'action à leur image qui sera déposé aux trois conseils municipaux.



Concours de dessins/photos

Le comité de la stratégie jeunesse intermunicipale de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis est à la recherche de talents artistiques et organise un concours dans deux catégories :

- ❖ Photographie
- ❖ Dessin

En participant, votre œuvre court la chance de faire partie d'un calendrier intermunicipal!

Pour participer vous avez seulement à nous envoyer votre photo ou votre dessin par courriel à l'adresse courriel suivante : loisirkempt@gmail.com et nous indiquer votre nom, votre âge et votre municipalité.

Date limite : 20 novembre 2020

Pour information : Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684



MURAILLE COLLECTIVE ET CHASSE AU TRÉSOR

Prénom/nom de l'enfant :

Âge :

de téléphone :

Municipalité :



CHASSE AU TRÉSOR

Rendez-vous sur la page Facebook de l'événement **Halloween à Padoooo! chez vous!** afin de compléter la chasse au trésor suivante :

1. Que voit-on dans un arbre à environ 4 minutes de la vidéo épeurante?

2. Nomme le nom d'une personne qui anime les activités de cirque.

3. Nomme un personnage du conte d'Halloween. _____
4. Combien de roche bloque l'accès dans le labyrinthe? _____
5. Quelle mascotte fait partie de l'événement 2020 ? _____
6. Que voit-on voler dans la vidéo du feu du négatif? _____
7. Combien y avait-il de stations d'activités à l'Halloween à Padoooo! 2019? (voir

Retournez la feuille à l'un de ces endroits pour participer au concours avant **le 7 novembre** et courez la chance de gagner un prix.
Bureau municipal de Padoue, Saint-Octave-de-Métis ou Grand-Métis
Par courriel : loisirkempt@gmail.com.



HALLOWEEN À PADOOOO!

Comme vous devez vous en douter, l'événement Halloween à Padoooo! tel qu'il est connu n'aura pas lieu cette année.

Par contre, le comité a pensé à vous et a travaillé fort afin de vous offrir un moment mémorable en famille à l'occasion de l'Halloween!

Voici donc l'événement : Halloween à Padoooo! chez vous!

Ces activités seront disponibles toute la journée afin que vous puissiez les réaliser en famille au moment que vous le voudrez.

Le comité a plusieurs surprises pour vous ! Allez jeter un œil à l'événement **Halloween à Padoooo! chez vous!**

HALLOWEEN À PADOOO ! CHEZ VOUS!

Ce 31 octobre, rendez-vous sur la page Facebook de l'événement **Halloween à Padoooo! chez vous!** afin d'avoir la chance de participer aux différentes stations d'activités de l'édition 2019, adaptées à la réalité d'aujourd'hui.



Voici ce qui vous sera offert :

- ❖ Un parcours hanté avec quelques vidéos effroyables;
- ❖ Un conte;
- ❖ Des défis de cirque en famille;
- ❖ Une danse avec Louky;
- ❖ La muraille collective avec un dessin à colorier;
- ❖ Un labyrinthe en dessin;
- ❖ Un feu du négatif avec ambiance d'Halloween;
- ❖ Une chasse au trésor parmi toutes les activités ainsi que des concours et beaucoup de plaisir.

100 % en ligne, sans contact et gratuit!